

Communiqué de Presse
Pour publication immédiate

Les citoyens préoccupés par l'avenir de la baie de Carillon

Saint-Jérôme, le 9 janvier 2019 – Une trentaine de citoyens se sont déplacés, le 18 décembre 2018, afin de participer à la consultation publique organisée par Abrinord, l'Organisme de bassin versant de la rivière du Nord. Cette consultation s'inscrivait dans le cadre du projet de *Plan d'action collectif pour la pérennité de la baie de Carillon*, qui vise à identifier les principales problématiques touchant l'eau et la biodiversité dans le secteur, ainsi qu'à proposer des actions à mettre en place pour y remédier.

L'équipe d'Abrinord a d'abord présenté un portrait préliminaire de la baie de Carillon et de son territoire d'influence, réalisé au cours de l'été 2018 en collaboration avec plusieurs partenaires et experts¹. Ce portrait fait ressortir les caractéristiques biophysiques ainsi que les principales problématiques liées aux ressources en eau et à la biodiversité.

Connaitre les préoccupations des citoyens

À la suite de cette brève présentation, les citoyens présents ont pu valider les constats des experts et mettre en lumière leurs craintes et leurs espoirs concernant la baie. En effet, selon Aurélie Charpentier, chargée de projets chez Abrinord, « Ce sont les citoyens qui voient et vivent la baie de Carillon au quotidien. Dans un projet collectif tel que celui-ci, il est primordial de donner la place à la communauté pour que les citoyens, organismes, entreprises et autres usagers puissent s'exprimer et être écoutés. Nous sommes heureux de constater que la majorité ont dit avoir un fort sentiment d'appartenance envers la baie de Carillon. Notre principale motivation dans ce projet est de redonner aux usagers la chance de pouvoir profiter d'un plan d'eau en santé, et nous avons constaté que c'est un objectif qui interpelle et motive aussi l'engagement de nombreux acteurs de l'eau. »

Certaines préoccupations soulevées par les citoyens étaient récurrentes au sein de l'assemblée :

- Érosion des berges de la baie et des ruisseaux qui s'y jettent
- Eau stagnante et envasement de la baie;
- Quantité d'eau insuffisante en été pour les activités de plaisance (navigation, baignade, etc.);
- Changements au niveau de la faune (ex. moins de canards, moins de poissons intéressants pour la pêche);
- Présence abondante de plantes aquatiques qui nuisent aux activités de plaisance (baignade, chasse, navigation, etc.);
- Risque de contamination par des installations septiques non conformes;
- Qualité de l'eau du robinet parfois impropre à la consommation;
- Présence de déchets en grande quantité dans la zone inondable.

¹Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil, Municipalité de Saint-Placide, MRC d'Argenteuil, Développement ornithologique Argenteuil, Conseil régional de l'environnement des Laurentides, Éco-corridors laurentiens, Clubs agroenvironnementaux régionaux, UPA Outaouais-Laurentides, COBAMIL, MELCC et MAPAQ

Les citoyens rêvent d'une baie en santé

L'équipe d'Abrinord a ensuite demandé aux personnes présentes de dévoiler leurs rêves pour le futur de la baie de Carillon. Pour la plupart, ils rêvent que la baie redeviennent le joyau récréotouristique qu'elle a déjà été : meilleure qualité de pêche, baignade estivale, quais donnant accès au plan d'eau et location d'embarcations (kayak, planche à pagaie et canot). D'autres citoyens souhaitent que les eaux de ruissellement en amont soient davantage contrôlées, afin d'éviter que l'envasement de la baie ne continue à s'accroître et que la qualité de l'eau ne se dégrade davantage.

En mode solutions

La soirée s'est terminée en discutant des solutions potentielles à mettre en place afin que les rêves de tous et chacun se réalisent. Les solutions soulevées par les citoyens prouvent que ces derniers désirent mettre la main à la pâte pour améliorer le sort de la baie de Carillon. Parmi les idées proposées, notons une corvée de nettoyage pour retirer les déchets des milieux humides qui bordent la baie, l'implantation et la valorisation des bandes riveraines, un relevé des installations septiques, ainsi que l'étude de



solutions pour réduire l'envasement de la baie. Une évaluation de l'écoulement de l'eau dans certains ruisseaux se jetant dans la baie a également été discutée pour mieux connaître les impacts sur la qualité de l'eau et l'intégrité biologique de la baie et du secteur environnant.

Un Plan d'action collectif pour l'été 2019

Les informations recueillies lors de la consultation publique ainsi que les recommandations des experts consultés serviront à identifier des priorités d'action qui répondent aux problématiques identifiées et aux préoccupations de l'ensemble de la communauté. « La richesse et la vulnérabilité de la baie de Carillon en font assurément un milieu exceptionnel à préserver. Nous avons la chance de pouvoir compter sur la collaboration de citoyens dévoués, d'experts passionnés, ainsi que d'acteurs municipaux proactifs pour élaborer un Plan d'action concerté et mobilisateur », souligne Marie-Claude Bonneville, directrice générale d'Abrinord. Une rencontre de concertation réunissant les experts et le grand public est prévue au printemps, ce qui permettra de finaliser le Plan d'action collectif pour l'été 2019. Toute personne ayant des informations à partager au sujet de la baie de Carillon ou souhaitant participer au projet est invitée à contacter l'équipe d'Abrinord. Pour suivre l'avancement de ce Plan d'action collectif et des autres projets d'Abrinord, consultez le [site Web d'Abrinord](#), ou [abonnez-vous à l'infolettre](#) ainsi qu'à la [page Facebook de l'organisme](#).

Ce projet a été rendu possible grâce à une contribution de la MRC d'Argenteuil et du programme Interactions communautaires, lié au Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026 et mis en œuvre par les gouvernements du Canada et du Québec.



Plan d'action
SAINT-LAURENT
2011-2026

Québec



À propos d'Abrinord

Abrinord est l'un des 40 organismes de bassins versants mandaté par le gouvernement du Québec dans la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés*. L'organisme est responsable de planifier et de coordonner la gestion intégrée de l'eau dans la zone qui lui a été confiée. Depuis 2003, Abrinord constitue une table de concertation et de planification dont le mandat premier consiste à élaborer un Plan directeur de l'eau (PDE), à le mettre à jour, ainsi qu'à promouvoir et suivre sa mise en œuvre.

– 30 –

SOURCE :

Aurélie Charpentier, chargée de projets
Abrinord (Organisme de bassin versant de la rivière du Nord)
(450) 432-8490 / acharpentier@abrinord.qc.ca